

Document de travail n° 28

Développement durable

Objectifs de développement durable

Contribution au suivi des indicateurs



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

Contributeurs : Lauren Mosdale (SOeS),
Frédéric Vey (SOeS), Florence Kleiber
(SOeS)

Document édité par :
Le service de l'observation et des
statistiques (SOeS)

Sommaire

Pour tous les pays, de nouveaux objectifs de développement durable.....	5
Des OMD aux ODD : de nouveaux objectifs de développement universels.....	5
Le suivi des ODD.....	6
Les ODD dans les champs de compétence du MEEM et du MLHD	7
Les indicateurs de suivi des ODD du ressort du SOeS	8
Plus d'un tiers des iODD relèvent des champs de compétence du MEEM et du MLHD	8
Un classement des iODD à trois niveaux.....	9
Répartition des ODD relevant du SOeS dans la classification de l'ONU	10
Les indicateurs disponibles au SOeS	10
L'origine des indicateurs disponibles au SOeS	11
Investissements et perspectives statistiques	16
État des lieux des thématiques à approfondir sur le plan statistique pour compléter le suivi des ODD	16
Pour compléter les iODD, consolider la méthodologie, utiliser l'existant et investir de nouvelles données ..	18
La définition d'un cadre méthodologique international et ses impacts au niveau national	19
Liste des indicateurs de suivi des ODD du ressort du SOeS	20

Pour tous les pays, de nouveaux objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD) succèdent aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et concernent dorénavant tous les pays. La mise en place d'un jeu d'indicateurs de suivi nécessite de fixer un cadre général concerté et des principes méthodologiques au niveau international. En France, les ministères en charge de l'environnement (MEEM) et du logement (MLHD) sont largement impliqués car 14 des 17 ODD relèvent de leur champ de compétence.

Des OMD aux ODD : de nouveaux objectifs de développement universels

En 2012 s'est tenue la conférence Rio+20 des Nations unies sur le développement durable. Le Secrétaire général des Nations unies et la déclaration de Rio+20 ont appelé à la définition d'objectifs universels, intégrant de manière équilibrée les composantes économiques, environnementales et sociales du développement durable.

Après le programme de développement des Nations unies sur la période 2000-2015, incarné par les 8 objectifs du millénaire pour le développement (OMD), un deuxième programme (Agenda 2030) a été adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU instaurant 17 objectifs de développement durable 2015-2030 (ODD). Par rapport aux OMD, les 17 ODD couvrent un champ plus large, d'autant plus qu'ils s'adressent à tous les pays et non aux seuls pays en développement comme c'était le cas pour les OMD. D'après l'ONU, l'un des traits fondamentaux des ODD est le fort accent mis sur les moyens de mise en œuvre – la mobilisation des ressources financières en particulier –, le renforcement des capacités et les technologies, ainsi que sur les données et les institutions.

Ces objectifs ne sont pas juridiquement contraignants pour les États mais constituent pour eux une feuille de route de la transition vers un développement durable. En mars 2016, une liste de 241 indicateurs de suivi a été définie par l'Inter-agency and Expert Group on SDG Indicators (IAEG-SDGs) pour effectuer le suivi de ces objectifs dans tous les États membres. Ainsi, il est attendu des pays qu'ils intègrent les ODD dans leurs politiques publiques et stratégies nationales.

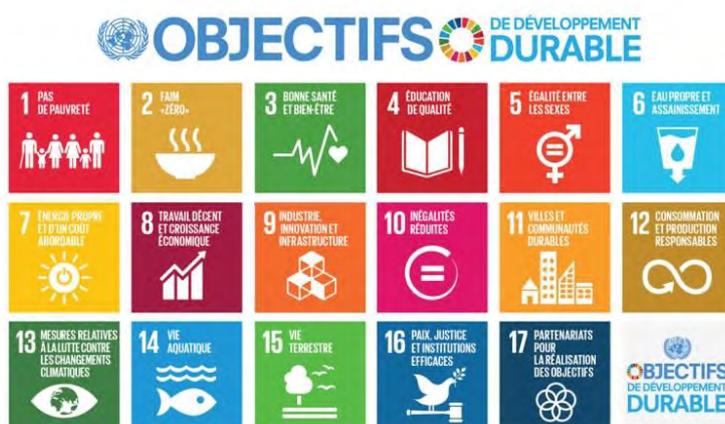
En comparaison avec les OMD, qui ne comportaient que 60 indicateurs de suivi dont 10 relevaient des champs de compétences du MEEM et du MLHD, les ODD recouvrent davantage les champs de ces ministères (82 indicateurs sur 241 – avec doublons). En effet, les OMD étaient plutôt centrés sur le thème de la santé (3 OMD y étaient consacrés) et des partenariats internationaux (figure 1).

Figure 1 : des OMD 2000-2015 aux ODD 2015-2030

OMD 2000-2015



ODD 2015-2030



Le suivi des ODD

Le rapport 2016 de l'ONU sur le développement durable sera axé sur le thème « Ensuring that no one is left behind », soit en français « S'assurer que nul ne soit laissé pour compte ». Ce fil rouge sera développé au travers de plusieurs chapitres portant notamment sur les infrastructures, les technologies et les institutions, dans la perspective de les rendre de plus en plus inclusives et résilientes. Par ailleurs, les ODD sont destinés à l'ensemble des États membres, c'est-à-dire que les indicateurs rattachés aux ODD ne visent pas les spécificités nationales mais plutôt des problématiques mondiales telles que la pauvreté, la faim, la santé, le développement, etc.

Par ailleurs, des rapports sont attendus à l'échelle des grandes régions de l'ONU, ainsi que des États membres. En effet, entre 2015 et 2030, chaque pays devra évaluer son avancement en matière de développement durable au moins deux fois. La France s'est portée volontaire aux côtés de 21 autres pays (Allemagne, Chine, Colombie, Corée du Sud, Égypte, Estonie, Finlande, Géorgie, Madagascar, Maroc, Mexique, Monténégro, Norvège, Ouganda, Philippines, les îles Samoa, Sierra Léone, Suisse, Togo, Turquie, Venezuela) pour rendre un premier rapport national en juillet 2016, à l'occasion du premier forum politique de haut niveau – l'instance de coordination de l'agenda 2030 au sein de l'ONU. Le rapport français est un document d'avancement de politiques publiques qui aborde de manière synthétique chacun des ODD et sert de base à l'élaboration d'une feuille de route nationale en matière de développement durable : l'agenda France 2030.

Dans les rapports nationaux, il n'est donc pas attendu que chaque pays renseigne les 230 indicateurs de suivi mais plutôt qu'il s'approprie ceux qui sont pertinents pour la situation nationale, voire qu'il les complète avec d'autres indicateurs.

La définition d'un cadre méthodologique pour des indicateurs de suivi des ODD

Lors de sa 46^e session, en mars 2015, la Commission statistique des Nations unies a créé un groupe d'experts et inter-agences sur les indicateurs de suivi des ODD (*Inter-agency and Expert Group on SDG Indicators - IAEG-SDGs*), composé de 28 représentants d'États membres et comprenant, en tant qu'observateurs, des représentants des commissions régionales et des organismes régionaux et internationaux, notamment ceux chargés d'établir des rapports mondiaux sur les objectifs du millénaire pour le développement, afin de fournir des avis et un soutien techniques de premier plan, selon que de besoin.

En septembre 2015, les États membres ont donc adopté l'agenda 2030 du développement durable et missionné l'IAEG dans le but de développer un cadre général pour les indicateurs de suivi des ODD. Ce cadre sera approuvé par la commission statistique, par l'Ecosoc (Conseil économique et social des Nations unies), puis par l'AG de l'ONU. Des données de qualité, accessibles, récentes, fiables et désagrégées par revenu, genre, âge, origine, ethnicité, statut de migration, niveau de handicap, localisation ou toute autre caractéristique pertinente au niveau national sont demandées (résolution de l'ONU A/RES/70/1).

En mars 2016 pour la 3^e session de l'IAEG-SDG, le cadre général pour les indicateurs a été techniquement accepté par la commission statistique, à travers une liste de 241 indicateurs (230 sans les doublons) restant sujette à des affinements ultérieurs.

<http://unstats.un.org/sdgs/meetings/iaeg-sdgs-meeting-03>

Les ODD dans les champs de compétence du MEEM et du MLHD

En France, le ministère en charge de l'environnement et le ministère en charge des affaires étrangères coordonnent la mise en place des ODD. En complément de ce pilotage politique, l'Insee a vocation à coordonner les travaux sur les indicateurs, principalement à travers l'ensemble des services statistiques des ministères, dont celui du MEEM et du MLHD.

Le CGDD/SOeS est un acteur important dans la mise en place des indicateurs de suivi des ODD en France en tant que producteur de données et d'indicateurs sur le développement durable.

Le CGDD/SOeS couvre l'ensemble du champ des statistiques du MEEM et du MLHD : énergie, air, climat, eau, biodiversité, prévention des risques, transports, bâtiments et ville durables, logement-construction, mer et littoral.

Le CGDD/SOeS est plus particulièrement concerné par les ODD suivants :

- ODD 1 : pauvreté, cible 1.5 concernant l'exposition de la population aux catastrophes.
- ODD 2 : faim, cible 2.4 concernant l'agriculture durable.
- ODD 3 : santé et bien-être, cible 3.6 concernant les accidents de la route et cible 3.9 ciblant la thématique de santé-environnement.
- ODD 4 : éducation, cible 4.7 concernant l'éducation au développement durable.
- ODD 6 : eau.
- ODD 7 : énergie.
- ODD 8 : travail et économie, cible 8.4 concernant les modes de production et de consommation durables.
- ODD 9 : industrie, innovation et infrastructures, cible 9.1 sur les modes de déplacements et cible 9.4 concernant la transition durable de l'industrie.
- ODD 11 : villes durables.
- ODD 12 : production et consommation responsables.
- ODD 13 : changement climatique.
- ODD 14 : océans.
- ODD 15 : biodiversité terrestre.
- ODD 17 : partenariat international.

Les indicateurs de suivi des ODD du ressort du SOeS

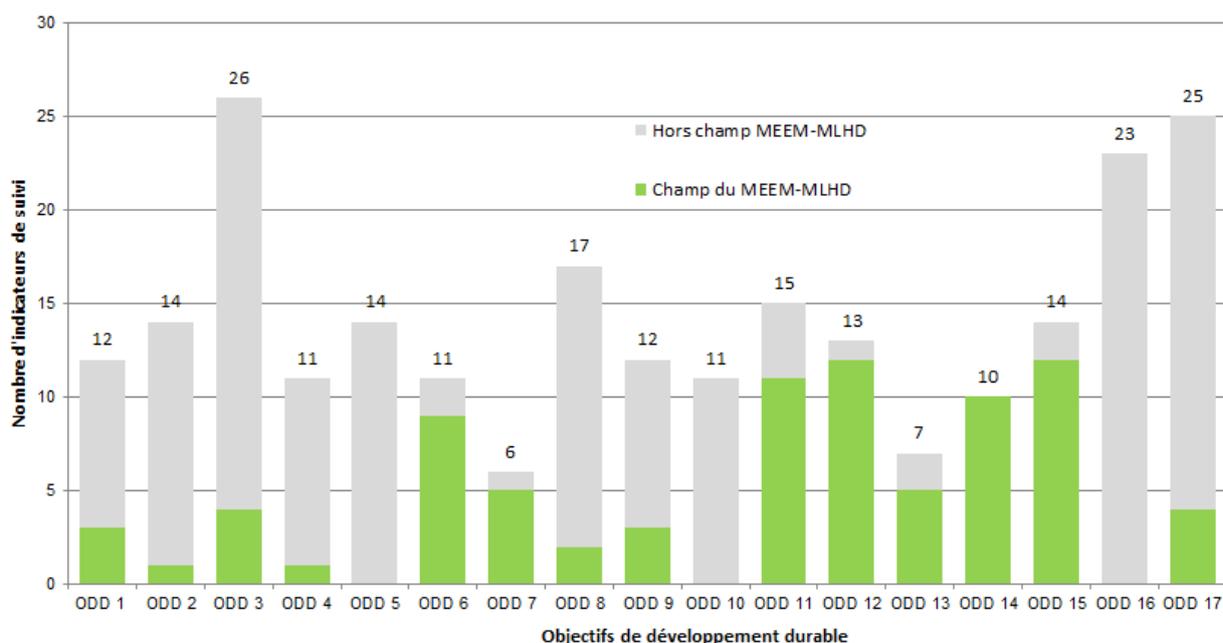
Sur l'ensemble des indicateurs du ressort du SOeS, certains sont déjà disponibles soit en tant qu'indicateurs identiques à ceux demandés par l'ONU et directement mobilisables, soit en tant qu'indicateurs proches de ceux demandés par l'ONU et plus adaptés à la situation française. D'autres indicateurs sont indisponibles, du fait de l'absence de données ou de méthodologie de calcul.

Plus d'un tiers des iODD relèvent des champs de compétence du MEEM et du MLHD

Sur le total de 241 indicateurs de suivi des ODD (230 sans les doublons), 82 (73 sans les doublons) sont du ressort du MEEM et du MLHD, dans 14 des 17 ODD (figure 2). Trois ODD sont en dehors des champs de compétence des ministères : il s'agit des ODD 5, 10 et 16 (thèmes égalité des genres/autonomie des femmes, réduction des inégalités et paix/justice).

La liste détaillée des indicateurs qui sont du ressort du SOeS figure en annexe. Ces indicateurs sont de nature statistique (ratios, moyennes annuelles, comptages) ou d'évaluation des politiques publiques.

Figure 2 : nombre d'indicateurs du ressort du MEEM et du MLHD pour chaque ODD



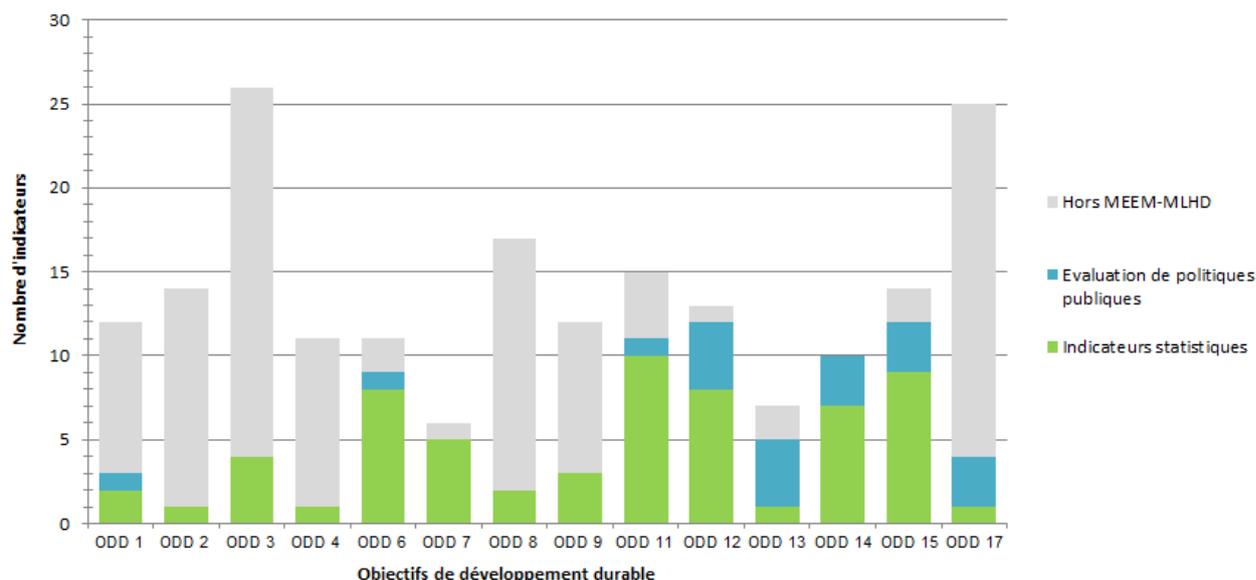
Champ : ensemble des 241 iODD.

Source : SOeS

L'une des particularités des ODD réside dans le fait que certains indicateurs ne relèvent pas du domaine statistique mais plutôt de la mise en œuvre des politiques publiques (exemples ci-dessous). Ce cas de figure concerne 20 indicateurs (18 sans les doublons), ce qui en laisse 62 de nature statistique (56 sans les doublons) (figure 3).

Exemples d'indicateurs relevant de la mise en œuvre de politiques publiques : 11.b.2 - nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe, 12.7.1 - nombre de pays mettant en œuvre des politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics, 13.3.2 - nombre de pays ayant fait état du renforcement de leurs capacités institutionnelles, systémiques et individuelles pour favoriser les mesures d'adaptation et d'atténuation, le transfert de technologies et les actions en faveur du développement.

Figure 3 : répartition des indicateurs ODD du ressort du SOeS entre indicateurs statistiques et d'évaluation de politiques publiques



Champ : ensemble des 241 iODD.

Source : SOeS

Un classement des iODD à trois niveaux

L'ONU projette de produire une partie des indicateurs de suivi des ODD à l'échelle mondiale (non désagrégés par pays) à partir des données dont disposent déjà les agences onusiennes. Pour ce faire, l'ONU a classé les indicateurs statistiques dans les catégories suivantes :

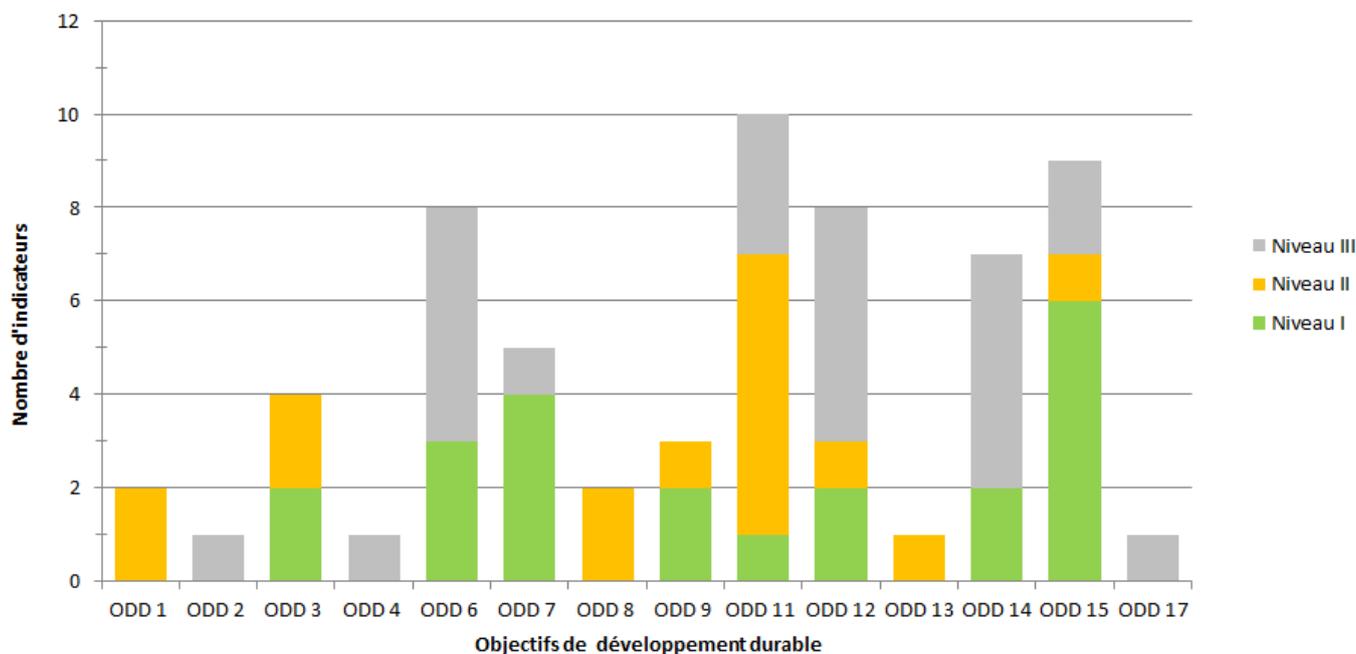
- Niveau I : indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et standardisée à l'international, données régulièrement produites par les pays ;
- Niveau II : indicateur conceptuellement clair, méthodologie établie et standardisée à l'international, données produites de manière ponctuelle par les pays ou inexistantes ;
- Niveau III : indicateur pour lequel il n'y a pas de méthodologie internationale standardisée ou dont la méthodologie internationale est en train d'être testée/élaborée.

Seuls les indicateurs des niveaux I et II seront développés dans un premier temps. Les métadonnées pour certains indicateurs des niveaux I et II sont déjà disponibles en ligne, sur le site dédié aux ODD (<http://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/metadata-compilation>). Ces métadonnées ne sont pas encore complétées pour tous les indicateurs des niveaux I et II mais seront mises à jour au fur et à mesure de leur mise à disposition par les agences onusiennes.

Répartition des ODD relevant du SOeS dans la classification de l'ONU

Pour les indicateurs statistiques concernant le SOeS, plus d'un tiers sont de niveau III (25 indicateurs sur 62). Les ODD 11 (villes) (thématique de la ville) et 15 (biodiversité terrestre) devront faire l'objet d'un travail important dès le début de l'exercice car ils contiennent une forte proportion d'indicateurs classés en niveau I et II (figure 4).

Figure 4 : classification des indicateurs statistiques des ODD en niveaux I/II/III



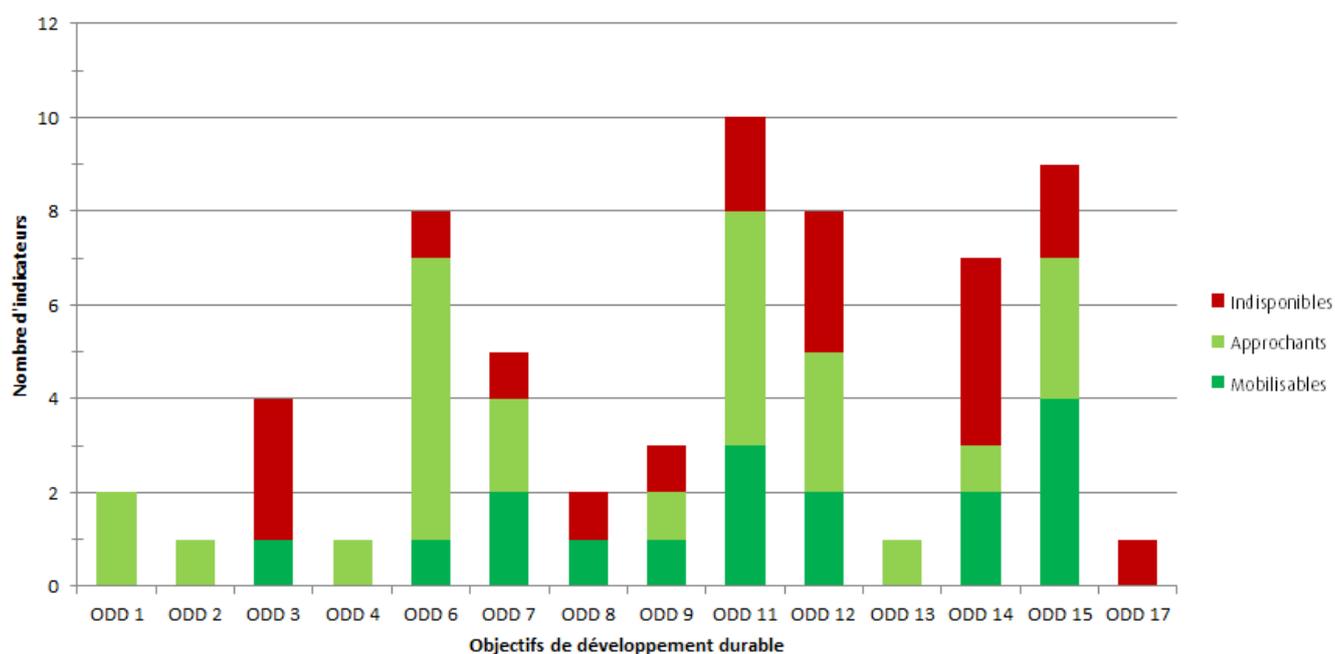
Champ : 62 iODD du SOeS.

Source : SOeS

Les indicateurs disponibles au SoeS

Parmi les 62 indicateurs statistiques du champ d'attribution du CGDD/SOeS, les indicateurs sont presque équitablement répartis dans les 3 catégories « indicateurs mobilisables » (17), « indicateurs approchants » (26) et « indicateurs indisponibles » (19) (figure 5). Les indicateurs indisponibles relèvent souvent du niveau III mais peuvent aussi correspondre à des indicateurs non réalisables en France à ce jour car la donnée primaire n'est pas collectée.

Figure 5 : classement des indicateurs statistiques à disposition au SOeS pour le suivi des ODD



Champ : 62 iODD du SOeS.

Source : SOeS

Sur l'ensemble des indicateurs du ressort du SOeS, certains sont déjà disponibles :

- soit des indicateurs identiques à ceux demandés par l'ONU au vu des métadonnées existantes et directement mobilisables.

Exemple : l'indicateur 7.2.1 - part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie est déjà disponible et à jour.

- soit des indicateurs proches de ceux demandés par l'ONU et plus adaptés à la situation française

Exemple : l'indicateur 11.a.1 - proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, par taille de la ville qui peut pour l'instant être remplacé par les indicateurs de suivi de la couverture de la population par les Agendas 21, les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les Schémas de cohérence territoriale (SCOT).

L'origine des indicateurs disponibles au SOeS

Au sein du MEEM et du MLHD, divers tableaux de bord existent pour répondre aux besoins de suivi des politiques publiques (*tableau 1*). Ces tableaux de bord fournissent des indicateurs pouvant être intégrés aux indicateurs ODD (ou pouvant venir en complément) car ils reflètent la mise en œuvre du développement durable en France.

Tableau 1 : liste non exhaustive de tableaux de bord pour le suivi de politiques publiques de développement durable auxquels le MEEM et le MLHD contribuent

Tableau de bord	Caractéristiques des indicateurs	ODD associé
Indicateurs complémentaires au PIB (loi Eva SAS)	10 indicateurs Rapport annuel du Gouvernement	ODD 11 (villes), ODD 13 (climat), ODD 15 (vie terrestre)
Stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable 2015-2020	72 indicateurs Rapport annuel au Parlement Indicateurs territoriaux associés (IDDT)	ODD 1 (pauvreté), ODD 2 (faim), ODD 4 (éducation), ODD 6 (eau), ODD 7 (énergie), ODD 8 (travail), ODD 9 (industrie), ODD 11 (villes), ODD 14 (vie aquatique), ODD 15 (vie terrestre), ODD 17 (partenariats)
Stratégie nationale bas-carbone 2015-2028	50-60 indicateurs	ODD 4 (éducation), ODD 7 (énergie), ODD 8 (travail), ODD 9 (industrie), ODD 11 (villes), ODD 12 (consommation), ODD 13 (climat), ODD 15 (vie terrestre)
Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020	80-90 indicateurs observatoire national de la biodiversité (ONB)	ODD 14 (vie aquatique), ODD 15 (vie terrestre)
Indicateurs du changement climatique	24 indicateurs Observatoire national associé : ONERC	ODD 1 (pauvreté), ODD 11 (villes), ODD 13 (climat), ODD 14 (vie aquatique)
Tableaux de bord biogaz, éolien, photovoltaïque	Publication trimestrielle Indicateurs de nombre d'installations et puissance raccordée	ODD 7 (énergie)
Stratégie de gestion et de création des aires marines protégées	Tableau de bord existant de l'agence des aires marines protégées (AAMP)	ODD 14 (vie aquatique)
Suivi du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et de l'éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ)	Indicateurs de suivi des dispositifs d'aides (nombre d'opérations financées et montants)	ODD 11 (villes)

Source : SOeS

Parmi les indicateurs de suivi des politiques publiques françaises en matière de développement durable, certains ne trouvent pas d'écho dans les ODD. C'est le cas particulièrement de l'empreinte carbone, indicateur traité par la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique), du marché des obligations durables et de l'investissement socialement responsable, ainsi que des emplois verts et de l'économie sociale et solidaire.

Le tableau de bord le plus complet vis-à-vis du nombre d'indicateurs en lien avec les ODD est celui de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD). Les indicateurs de suivi de la SNTEDD proviennent d'ailleurs parfois d'autres panels d'indicateurs préexistants tels que celui de la stratégie nationale pour la biodiversité par exemple. Le tableau 2 établit les correspondances entre les indicateurs de la SNTEDD et les ODD liés. Dans la plupart des cas, l'indicateur de la SNTEDD n'est pas exactement celui demandé par l'ONU mais pourrait servir d'indicateur approchant au niveau national.

Tableau 2 : correspondance entre les indicateurs nationaux de la SNTEDD et les ODD

	Indicateurs nationaux de la SNTEDD	ODD
E1.1	Émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national	ODD 13 (climat)
E1.2	Empreinte carbone de la demande finale intérieure	X
E1.3	Évolution de la température en France métropolitaine depuis 1900	X
E1.4	Évolution de la concentration en carbone de l'atmosphère (niveau mondial)	X
E1.5	Déplacement des espèces avec le changement climatique	X
E1.6	Évolution du nombre d'évènements naturels très graves	ODD 1 (pauvreté) ODD 11 (villes) ODD 13 (climat)
E1.7	Logements et population en zone basse littorale, exposés à des risques de submersion marine	X
E1.8	Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles	ODD 1 (pauvreté) ODD 11 (villes) ODD 13 (climat)
E2.1	Artificialisation des sols	ODD 11 (villes) ODD 15 (vie terrestre)
E2.2	Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes	X
E2.3	Consommation de produits phytosanitaires	X
E2.4	État de conservation des habitats naturels	ODD 14 (vie aquatique) ODD 15 (vie terrestre)
E2.5	Proportion d'espèces éteintes ou menacées dans les listes rouges	ODD 15 (vie terrestre)
E2.6	État de santé des récifs coralliens	X
E3.1	Consommation intérieure de matières et intensité matières	ODD 8 (travail) ODD 12 (consommation)
E3.2	Consommation d'énergies fossiles	X
E3.3	Prix des matières premières : pétrole et gaz	X
E3.4	Évolution de la part du territoire occupé par des sols artificialisés, des terres agricoles et par des espaces naturels ou forestiers	ODD 2 (faim) ODD 11 (villes) ODD 15 (vie terrestre)
E3.5	Qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine (directive cadre sur l'eau)	ODD 6 (eau)
E3.6	Population exposée à la vulnérabilité énergétique	ODD 7 (énergie)
E4.1	Évolution de l'indice de pollution de l'air en milieu urbain	ODD 3 (santé) ODD 11 (villes)
E4.2	Évolution de l'indice de pollution des cours d'eau/des eaux souterraines	ODD 6 (eau)
A1.1	Niveau de qualification des jeunes par zones d'emploi	ODD 4 (éducation)
A1.2	Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau	X
A1.3	Consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers par l'artificialisation	X
A1.4	Évolution des superficies boisées	ODD 15 (vie terrestre)

A1.5	Utilisation des transports en commun pour les trajets domicile-travail	X
A1.6	Temps d'accès au travail en voiture dans les aires urbaines	X
A1.7	Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée	ODD 11 (villes)
A1.8	Part du territoire national couvert par des Scot incluant les enjeux de préservation de la biodiversité et de limitation de la consommation d'espace	ODD 11 (villes)
A2.1	Productivité matières et consommation intérieure de matières par personne	ODD 8 (travail) ODD 12 (consommation)
A2.2	Évolution de la consommation finale d'énergie, son intensité et par secteurs	ODD 7 (énergie)
A2.3	Taux de recyclage des déchets municipaux	ODD 12 (consommation)
A2.4	Quantité de déchets non minéraux acheminés en centres de stockage	ODD 11 (villes) ODD 12 (consommation)
A2.5	Part modale des transports collectifs de voyageurs (hors aérien) dans le transport intérieur terrestre de voyageurs	ODD 9 (industrie)
A2.6	Part modale des transports de marchandises non routiers dans le transport intérieur terrestre de marchandises	ODD 9 (industrie)
A2.7	Nombre de vélos mis en libre-service	X
A2.9	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie	ODD 7 (énergie)
A2.10	Part du nucléaire dans la production d'électricité	X
A2.11	Part de l'électricité d'origine renouvelable dans la consommation d'électricité nationale et par région	X
A2.12	Dépenses de R&D publiques et privées dont en environnement	ODD 9 (industrie)
A2.13	Investissements antipollution dans l'industrie et l'agroalimentaire	X
A2.14	Évolution des émissions de CO2 du parc automobile	X
A2.15	Surfaces cultivées en agriculture biologique	ODD 2 (faim)
A3.1	Espérance de vie : disparités par catégories socio-professionnelles, disparités régionales, F-H	X
A3.2	Évolution des inégalités de niveau de vie aux niveaux national et territorial	ODD 10
A3.3	Part du budget des ménages consacré à l'énergie (logement et déplacements)	X
A3.5	Exposition de la population aux risques climatiques	X
A3.8	Part des stations de mesure ayant dépassé dans l'année le seuil journalier de protection de la santé humaine pour les particules PM10	ODD 11 (villes)
A3.9	Nombre de captages pour l'eau potable fermés	X
A3.10	Part des captages et des volumes d'eau brute destinée à la consommation humaine dont la concentration en nitrates est supérieure à 50 mg / l	X
A3.11	Inégalités de temps d'accès aux soins de proximité	ODD 3 (santé)
A4.1	Part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB	X
A4.2	Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie	ODD 7 (énergie)
A4.3	Évolution des encours d'investissements socialement responsables (ISR)	X
A4.4	Évolution des encours d'obligations durables	X
A4.5	Évolution de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire	X
A5.1	Valeur ajoutée des éco-activités	ODD 9 (industrie)

A5.2	Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement	ODD 4 (éducation) ODD 12 (consommation) ODD 13 (climat)
A5.3	Demandes et offres d'emplois pour les métiers verts et verdissants	X
A5.4	Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales par domaine	X
A6.2	Investissements d'avenir opérés par l'Ademe : effet d'entraînement de l'intervention publique sur les investissements privés	X
A6.3	Nombre de participants aux sciences participatives dans le domaine de la biodiversité	X
A6.4	Évolution du nombre de ressources mises à disposition sur le portail « Tout sur l'environnement »	X
A6.5	Évolution du nombre de données dans le système d'information sur la nature et les paysages	X
A7.2	Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées	ODD 4 (éducation) ODD 12 (consommation) ODD 13 (climat)
A7.4	Évolution de la fréquentation du portail « Tout sur l'environnement »	X
A7.5	Consommation déclarée de produits éco labellisés	X
A8.2	Population couverte par une tarification incitative déchets	X
A9.1	Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut	ODD 17 (partenariats)
A9.2	Montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité <i>et le climat</i>	ODD 15 (vie terrestre)
A9.3	Part des eaux marines françaises en aires marines protégées	ODD 14 (vie aquatique)

Investissements et perspectives statistiques

Pour compléter les iODD, certaines thématiques devront être approfondies sur le plan statistique pour développer de nouveaux indicateurs. C'est en consolidant la méthodologie, en utilisant l'existant et en mobilisant de nouvelles données que ces champs pourront être investis. La définition d'un cadre méthodologique international et les attentes de l'ONU en matière d'indicateurs auront un impact au niveau national dans le domaine statistique.

État des lieux des thématiques à approfondir sur le plan statistique pour compléter le suivi des ODD

À partir de l'analyse des divers tableaux de bord existants, le tableau 3 permet d'identifier les domaines pour lesquels l'appareil statistique est déjà opérationnel et ceux pour lesquels des investissements méthodologiques et matériels seront nécessaires pour collecter les données ou calculer de nouveaux indicateurs. Le détail des indicateurs mobilisables, approchants et indisponibles est précisé en annexe pour chaque indicateur de suivi des ODD, dans le champ du SOeS.

Tableau 3 : tableau thématique - État des lieux de l'existant

N°ODD	Thème	Mobilisables	Indicateurs approchants	Non disponibles	Évaluation de politiques publiques
ODD 1	Pauvreté		Risques naturels		Réduction des risques
ODD 2	Faim		Agriculture biologique		
ODD 3	Santé	Sécurité routière		Santé-environnement	
ODD 4	Éducation		Éducation au développement durable		
ODD 6	Eau	- Administration locale	- Accès à l'eau potable- Prélèvements - Traitement de l'eau - Qualité des eaux - Efficacité d'utilisation de la ressource - Évolution de la superficie des écosystèmes aquatiques	- Gestion durable de la ressource en eau - Coopération transfrontalière	
ODD 7	Énergie	- Accès à l'électricité - Énergies renouvelables	- Intensité énergétique - Investissements dans l'efficacité énergétique	Carburants et technologies propres	
ODD 8	Économie	- Consommation de matières		Empreinte matières	
ODD 9	Industrie	- Modalités du transport passager - Modalités du transport de marchandises	- Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Desserte routière de la population rurale	
ODD 11	Villes	- Gestion des déchets municipaux - Qualité de l'air - Occupation des sols	- Risques naturels - Mise en œuvre locale de stratégies de réduction des risques - Gestion de l'urbanisme	- Accès de la population aux transports en commun - Espaces publics urbains	Réduction des risques

ODD 12	Production/ Consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation de matières - Valorisation des déchets dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports RSE - Éducation au développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Empreinte matière - Pertes alimentaires - Subventions aux énergies fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Production et consommation durables - Accords multilatéraux sur les substances chimiques - Passation de marchés suivant les principes du développement durable - Tourisme durable
ODD 13	Climat		<ul style="list-style-type: none"> - Catastrophes naturelles 		<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des risques - Adaptation au changement climatique - Éducation au DD - Transfert technologique
ODD 14	Océans	<ul style="list-style-type: none"> - Stocks de pêche durables - Aires marines protégées 	Gestion intégrée des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des eaux marines - PIB issu de pêche durable - Moyens de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pêche illégale - Protection des petits pêcheurs - Gestion durable des océans
ODD 15	Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Superficies boisées - Liste rouge des espèces menacées - Braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces naturels protégés - Gestion durable de la forêt - Dégradation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces naturels montagnards 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des ressources génétiques - Lutte contre les espèces invasives - Suivi des objectifs d'Aichi
ODD 17	Partenariat mondial			<ul style="list-style-type: none"> - Aide publique au développement pour les technologies vertes - Proportion d'iODD produits et degré de désagrégation 	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence politique DD - Suivi ODD

Le tableau précédent reste à ce stade indicatif car le SOeS peut être producteur de la donnée, producteur de l'indicateur ou avoir un droit de collecte et de regard au titre de service statistique ministériel (SSM) du développement durable. Il est donc à supposer que certains sujets sont plutôt à explorer par d'autres SSM comme la thématique Santé-Environnement par la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, rattachée au ministère chargé de la Santé) ou l'éducation au développement durable par la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, rattachée au ministère en charge de l'Éducation).

Parmi les sujets concernant spécifiquement le SOeS, on trouve par exemple les indicateurs sur la qualité des eaux littorales (14.1.1 - indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière et densité de débris de plastiques flottant en surface, 14.3.1 - acidité moyenne des mers) et sur les espaces à protéger pour la biodiversité (15.1.2 - proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées, 15.4.1 - sites importants pour la biodiversité des montagnes couverts par des aires protégées). Par ailleurs, bien que le SOeS possède déjà un jeu très complet de données et d'indicateurs sur les thématiques de l'eau et des risques, certains travaux pourraient être nécessaires pour se conformer aux méthodologies standardisées internationales des indicateurs choisis au niveau mondial.

Pour compléter les iODD, consolider la méthodologie, utiliser l'existant et investir de nouvelles données

Des investissements méthodologiques seront nécessaires dans certains domaines comme par exemple l'analyse de données géospatiales ou l'évaluation de politiques publiques.

L'analyse géospatiale sera utile pour construire les indicateurs 6.6.1 - variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau, 11.2.1 - proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, ou encore 15.4.2 - indice du couvert végétal des montagnes. Par exemple, l'indicateur 11.7.1 - proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics, par genre, âge et type de handicap, dispose de métadonnées décrivant précisément la méthodologie à adopter pour construire l'indicateur. Ainsi, plusieurs types de données sont nécessaires : des images spatiales pour délimiter l'espace urbain et le maillage des rues ainsi que des données administratives pour inventorier l'espace public (liste des établissements recevant du public) et leurs données complémentaires d'emprise au sol.

Or, en France, les sources de données à disposition peuvent être la base Sit@del2 du SOeS (nombre de logements neufs, type et surface) qui permet de localiser les bâtiments de type « service public ou d'intérêt collectif » sans précision sur l'emprise au sol ni sur l'ensemble des parcelles constituant le terrain d'assise ; les fichiers fonciers Majic de la DGFIP basés sur les taxes foncières et d'habitation (foncier public exclu) ; des données géo spatiales (type Corine Land Cover) ; la base de données topographiques de l'IGN. Chacune de ces sources a des avantages et des inconvénients pour la mesure. Un croisement des sources sera sans doute nécessaire et l'expertise de cet indicateur est à réaliser.

Pour permettre l'évaluation de politiques publiques, il sera également nécessaire dans certains cas de renseigner des grilles d'évaluation permettant d'obtenir des indicateurs agrégés (ex : 6.5.1 - degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100), 11.a.1 - proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires) (figure 6).

Figure 6 : exemple de grille d'évaluation de politique publique (extrait des métadonnées pour indicateur 11.a.1)

National urban policy:	1=strongly disagree	2= Disagree	3=Neither	4= Agree	5=Strongly agree	
a) responds to population dynamics						
b) ensures balanced regional and territorial development						
c) covers for infrastructure and services development						
d) promotes urban land-use efficiency						
e) enhances resilience to climate change						
f) protects public space						
g) develops effective urban governance systems						
h) promotes increase of local fiscal space						
Aggregate score from all 8 dimensions						X

Source : IAEG-SDGs

Les agences onusiennes (ou autres organisations internationales) pourront apporter un soutien statistique pour le calcul de certains indicateurs comme l'indice de pertes alimentaires de la FAO, les points chauds de biodiversité de l'UNEP, les stocks de pêche durables d'Eurostat, etc.

La définition d'un cadre méthodologique international et ses impacts au niveau national

Les métadonnées définissant les indicateurs ou la méthodologie à employer pour les élaborer restent encore à préciser pour une vaste proportion des indicateurs, sans doute à cause de la nouveauté des indicateurs. Ces aspects seront précisés et documentés dans les mois à venir, avec la mise en place du rapportage national de chaque pays à l'ONU notamment.

Les sous-groupes de travail mis en place par l'IAEG-SDG précisent déjà des travaux statistiques à venir. Au nombre de trois, ils concernent le système de rapportage en format SDMX (Statistical Data and Metadata Exchange), l'information géospatiale et les liens pouvant être établis entre les indicateurs permettant d'optimiser la collecte de données.

Par ailleurs, les ODD portent une attention importante à la désagrégation des indicateurs mondiaux et nationaux par tranche d'âge, genre, statut migratoire, niveau de revenu, appartenance ethnique, type de handicap, lieu de résidence, ou autres. En effet, dans l'optique de ne laisser aucune part de la population de côté, l'ONU cherche à caractériser précisément la situation des différents groupes de la société.

Pour que cette désagrégation soit possible, elle doit être prise en compte dès la phase de collecte, et nécessite des investissements pour produire la donnée. En France par exemple, la réalisation de traitements de données à caractère personnel faisant apparaître directement ou indirectement les origines raciales ou ethniques des personnes est proscrite (<http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/default.asp?page=statistique-publique/statistiques-ethniques.htm>). Si ces données doivent être estimées par les agences onusiennes, cela pourrait soulever des problèmes de qualité de l'indicateur.

Finalement, le rapportage des données en lui-même implique des investissements méthodologiques importants pour que l'ONU puisse collecter des données homogènes et de qualité. Intrinsèquement, le pilotage des ODD diffère d'un pays à l'autre (coordination au niveau du chef du gouvernement, d'un groupe de ministères, d'un ministère en particulier) donc la collecte des données devra être adaptée.

Liste des indicateurs de suivi des ODD du ressort du SOeS

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde			
1.5.1	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	Approchant	Évolution du nombre d'événements naturels très graves
1.5.2	Pertes économiques directement attribuables à des catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial (PIB)	Approchant	Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles
1.5.3	Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	Évaluation des politiques publiques	
Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable			
2.4.1	Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable	Approchant	Surfaces cultivées en agriculture biologique
Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge			
3.6.1	Taux de mortalité lié aux accidents de la route	Mobilisable	Évolution du nombre d'accidentés graves sur la route
3.9.1	Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant	Indisponible	
3.9.2	Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats)	Indisponible	
3.9.3	Taux de mortalité attribuable à un empoisonnement accidentel	Indisponible	
Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie			
4.7.1	Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants	Approchant	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées - Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable			
6.1.1	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	Approchant	<ul style="list-style-type: none"> - Population desservie par une eau non conforme au regard de la qualité microbiologique - Part de la population raccordée en eau potable
6.3.1	Proportion des eaux usées traitées sans danger	Approchant	Taux de conformité de la performance des stations de traitement des eaux usées domestiques
6.3.2	Proportion des plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne	Approchant	<ul style="list-style-type: none"> - État écologique et chimique des eaux de surface, État écologique des eaux souterraines - Qualité des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine (directive cadre sur l'eau) - Évolution de l'indice de pollution des cours d'eau (nitrates, orthophosphates) et de l'indice de pollution des eaux souterraines (nitrates)
6.4.1	Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	Approchant	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution des prélèvements en eau, selon les grands usages - Comparaison de l'empreinte eau et de l'eau prélevée sur le territoire
6.4.2	Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles	Approchant	Évolution des prélèvements en eau, selon les grands usages
6.5.1	Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	Évaluation des politiques publiques	
6.5.2	Proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel	Indisponible	
6.6.1	Variation de l'étendue des écosystèmes tributaires de l'eau	Approchant	Évolution des surfaces des espaces naturels ou boisés (données d'occupation du sol Teruti ou CLC)
6.b.1	Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement	Mobilisable	Évolution de la couverture des SAGE

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable			
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	Mobilisable	Part de la population ayant accès à l'électricité
7.1.2	Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres	Indisponible	
7.2.1	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie	Mobilisable	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie
7.3.1	Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)]	Approchant	Évolution de la consommation finale d'énergie, son intensité et par secteurs
7.b.1	Investissements dans l'efficacité énergétique en pourcentage du PIB et montant de l'investissement étranger direct sous la forme de transferts financiers destinés à l'infrastructure et à la technologie nécessaires aux services de développement durable	Approchant	Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie
Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous			
8.4.1	Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB	Indisponible	
8.4.2	Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB	Mobilisable	Consommation intérieure de matières et intensité matières
Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation			
9.1.1	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	Indisponible	
9.1.2	Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport	Mobilisable	- Part modale des transports collectifs de voyageurs (hors aérien) dans le transport intérieur terrestre de voyageurs - Part modale des transports de marchandises non routiers dans le transport intérieur terrestre de marchandises
9.4.1	Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée	Approchant	Intensité d'émissions de GES dans l'industrie manufacturière et la construction en France

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables			
11.2.1	Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap	Indisponible	
11.3.1	Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique	Mobilisable	Artificialisation des sols
11.3.2	Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique	Approchant	- Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée - Part du territoire national couvert par des Scot
11.5.1	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	Approchant	Évolution du nombre d'événements naturels très graves
11.5.2	Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB mondial, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques et la perturbation des services de base	Approchant	Montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles
11.6.1	Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville	Mobilisable	- Production et traitement des déchets municipaux (WASTE_MUNWAS) - Évolution des déchets collectés par les municipalités
11.6.2	Niveau moyen annuel de particules fines (PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants	Mobilisable	- Part des stations de mesure ayant dépassé dans l'année le seuil journalier de protection de la santé humaine pour les particules PM10 - Évolution des concentrations moyennes annuelles de PM10
11.7.1	Proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics, par sexe, âge et type de handicap	Indisponible	
11.a.1	Proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, par taille de la ville	Approchant	Part du territoire national couvert par des Scot Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée
11.b.1	Proportion d'administrations locales adoptant et mettant en œuvre	Approchant	Nombre de communes faisant l'objet d'un PPRI approuvé.

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
	des stratégies locales de réduction des risques conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)		
11.b.2	Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	Évaluation des politiques publiques	
Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables			
12.1.1	Nombre de pays ayant adopté des plans d'action nationaux relatifs aux modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales	Évaluation des politiques publiques	
12.2.1	Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB	Indisponible	
12.2.2	Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB	Mobilisable	Consommation intérieure de matières et intensité matières
12.3.1	Indice mondial des pertes alimentaires	Indisponible	
12.4.1	Nombre de parties aux accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et autres déchets dangereux ayant satisfait à leurs engagements et obligations en communiquant les informations requises par chaque accord	Évaluation des politiques publiques	
12.4.2	Production de déchets dangereux par habitant et proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement	Mobilisable	Évolution de la production de déchets dangereux par secteur, Part des modes de traitement des déchets dangereux par catégorie
12.5.1	Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés	Approchant	Taux de recyclage des déchets municipaux
12.6.1	Nombre de sociétés publiant des rapports sur la viabilité	Approchant	Répartition des certificats ISO 14001 dans les entreprises françaises
12.7.1	Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics	Évaluation des politiques publiques	

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
12.8.1	Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants	Approchant	- Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées - Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement
12.b.1	Nombre de stratégies ou de politiques en place dans le domaine du tourisme durable et de plans d'action mis en œuvre en appliquant des outils d'évaluation et de suivi convenus d'un commun accord	Évaluation des politiques publiques	
12.c.1	Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation) et en proportion des dépenses nationales totales consacrées à ces combustibles	Indisponible	
Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions			
13.1.1	Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	Évaluation des politiques publiques	
13.1.2	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	Approchant	Évolution du nombre d'événements naturels très graves
13.2.1	Nombre de pays ayant déclaré avoir mis en place ou mis en œuvre une politique/une stratégie/un plan intégré visant à améliorer leur aptitude à s'adapter aux incidences négatives des changements climatiques, à renforcer leur résilience face à ces changements et à favoriser de faibles émissions de gaz à effet de serre, sans menacer la production alimentaire (notamment un plan national d'adaptation, une contribution prévue déterminée au niveau national, une communication nationale et un rapport biennal actualisé, entre autres)	Évaluation des politiques publiques	
13.3.1	Nombre de pays ayant intégré dans leurs programmes d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques, à	Évaluation des politiques publiques	

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
	l'atténuation des effets de ces changements et à la réduction de leur impact, ainsi qu'aux systèmes d'alerte rapide		
13.3.2	Nombre de pays ayant fait état du renforcement de leurs capacités institutionnelles, systémiques et individuelles pour favoriser les mesures d'adaptation et d'atténuation, le transfert de technologie et les actions en faveur du développement	Évaluation des politiques publiques	
Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable			
14.1.1	Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans	Indisponible	
14.2.1	Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques	Approchant	- Part des eaux marines françaises en aires marines protégées - Espaces faisant l'objet d'engagements européens (Natura 2000) ou internationaux (Ramsar) (superficies marines)
14.3.1	Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs	Indisponible	
14.4.1	Proportion de stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement viable	Mobilisable	- État des stocks de pêche de l'Atlantique nord-est et de la Méditerranée
14.5.1	Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées	Mobilisable	Part des eaux marines françaises en aires marines protégées
14.6.1	Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée	Évaluation des politiques publiques	
14.7.1	Pourcentage du PIB représenté par la pêche durable dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays	Indisponible	
14.a.1	Proportion du budget total de la recherche allouée à la recherche sur les techniques marines	Indisponible	

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
14.b.1	Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs	Évaluation des politiques publiques	
14.c.1	Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et l'application au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels des instruments relatifs aux océans qui mettent en œuvre le droit international, tel que reflété dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources	Évaluation des politiques publiques	
Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité			
15.1.1	Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	Mobilisable	Évolution des superficies boisées
15.1.2	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées (par type d'écosystème)	Approchant	- Évolution des surfaces d'espaces naturels terrestres protégés - Effort de conservation des secteurs de nature remarquable
15.2.1	Progrès vers la gestion durable des forêts	Approchant	Évolution des superficies boisées (données d'occupation du sol)
15.3.1	Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées	Approchant	- Stocks de carbone organique dans la partie superficielle des sols - Pertes en terre par érosion hydrique des sols - Évolution de la part du territoire occupé par des sols artificialisés, des terres agricoles et par des espaces naturels et forestiers
15.4.1	Sites importants pour la biodiversité des montagnes couverts par des aires protégées	Indisponible	
15.4.2	Indice du couvert végétal des montagnes	Indisponible	
15.5.1	Indice de la liste rouge	Mobilisable	Proportion d'espèces éteintes ou menacées

Numéro d'indicateur ODD	Libellés d'indicateurs ODD	Situation française : indicateur mobilisable/approchant/ indisponible ou indicateur d'évaluation des politiques publiques	Intitulé précis de l'indicateur national
15.6.1	Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et opérationnels destinés à assurer un partage juste et équitable des avantages	Évaluation des politiques publiques	
15.7.1	Proportion du braconnage et du trafic illicite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages	Mobilisable	Indicateur issu du rapportage CITES
15.8.1	Proportion des pays adoptant une législation nationale pertinente et allouant des ressources suffisantes à la prévention ou au contrôle des espèces exotiques envahissantes	Évaluation des politiques publiques	
15.9.1	Progrès réalisés vers les objectifs nationaux établis conformément à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020	Évaluation des politiques publiques	
15.c.1	Proportion du braconnage et du trafic illicite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages	Mobilisable	Indicateur issu du rapportage CITES
Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser			
17.7.1	Montant total des financements approuvés pour les pays en développement aux fins de la promotion de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	Indisponible	
17.14.1	Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Évaluation des politiques publiques	
17.16.1	Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable	Évaluation des politiques publiques	
17.18.1	Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle	Évaluation des politiques publiques	



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Commissariat général au Développement durable
Service de l'observation et des statistiques
Tour Sequoia
92055 La Défense Cedex
Mél : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr